

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18520 - 72ÈME ANNÉE

La route en mer met en péril le principal outil d'aménagement du territoire de La Réunion

La route des Tamarins en danger



La route des Tamarins a libéré l'Ouest et le Sud des embouteillages. Si son socle est fragilisé, pourra-t-elle encore être utilisée ?

Imagine-t-on La Réunion sans la route des Tamarins ? C'est pourtant une éventualité à laquelle il faudra se préparer si jamais le chantier de la route en mer continue. Car pour alimenter en matériaux les digues prévues, les promoteurs de la NRL demandent l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc. Des milliers de tonnes de roches seront extraites à coups d'explosifs de chaque côté de la route des Tamarins. Cela fragilisera le socle de la route, et mettra en péril le principal outil d'aménagement du territoire de La Réunion. Les Réunionnais reviendraient alors 10 ans en arrière, condamnés à perdre des heures chaque jour dans les embouteillages sur la route nationale qui longe le littoral.

Depuis la mise en service de la route des Tamarins en 2009, la vie des Réunionnais a changé de manière positive. Cet ouvrage construit sous la présidence de Paul Vergès à la Région Réunion a permis de désenclaver le Sud et l'Ouest, soit les deux tiers de la population de La Réunion. Auparavant, le temps de trajet entre Saint-Denis et Saint-Pierre se comptaient souvent en heures.

Le choix de construire la route des Tamarins à mi-hauteur avait aussi pour objectif de poser le premier maillon d'une route circulaire à moyenne altitude autour de La Réunion. La construction d'un tel équipement anticipe l'arrivée à La Réunion de 150.000 habitants supplémentaires au cours des prochaines années. L'existence d'un axe à mi-hauteur vise à fixer une part de cet accroissement dans ce secteur, afin de ne pas encore davantage surpeupler un littoral qui vit sous la menace du changement climatique.

Une grande réussite réunionnaise

Cette grande réussite a eu des adversaires. C'était le cas notamment de Michel Vergoz, chef du file des opposants régionaux socialistes, et ses « Tamarins amers ». Entre 2004 et 2010, l'autre groupe d'opposition à la Région ne ménageait pas non plus ses critiques contre le chantier. Parmi elles figurait Didier Robert. Lors de la mise en service de la route en juin 2009, celui qui était alors le député-maire du Tampon n'était même pas venu saluer l'accomplissement de ce grand chantier réunionnais.

Ce bref rappel historique est nécessaire, car il indique que si l'Alliance n'avait pas remporté les élections régionales de 2004, il y a fort à parier que la route des Tamarins aurait subi le même sort que le tram-train, le chantier aurait été stoppé avec à la clé la perte de milliers d'emplois au détriment des Réunionnais.

À son arrivée à la présidence de la Région, Didier Robert a donc dû faire avec. Il a bien tenté de réécrire l'histoire en faisant croire que la route des Tamarins avait été lancée par Pierre Lagourgue, et que Paul Vergès n'était qu'un simple exécutant.

Il avait aussi introduit la curieuse expression de « route des balcons de l'Ouest » pour qualifier l'infrastructure. Ces tentatives ont fait long feu, et la route des Tamarins restera dans le paysage de La Réunion comme une œuvre de Paul Vergès, utile pour tous les Réunionnais.

« Le socle de la route va se fragiliser »

Mais la route des Tamarins est aujourd'hui menacée par un projet condamné d'avance par la montée du niveau de la mer. En effet, la Région Réunion veut construire une route en mer entre Saint-Denis et La Possession. Faute d'avoir prévu les matériaux nécessaires, ces promoteurs en sont réduits à faire venir des roches de Madagascar, et demander l'ouverture de nouvelles carrières. Un de ces projets est l'ouverture d'une méga-carrière à Bois-Blanc. Pour arracher des tonnes de roches, les exploitants de la carrière procéderont à des tirs de mine de part et d'autre de la route des Tamarins, au rythme de deux par jour, a indiqué Antonia Cadet lors de la réunion d'information du collectif Touch pa nout roche samedi aux Avirons. Or, d'après les renseignements qu'elle a pu obtenir, « il faut entre trois et cinq jours de battement entre chaque tir de mine. Avant et après chaque tir, il faut sécuriser, vérifier la sismicité, déposer et relever les balises sur les habitations ou effectuer des repérages géologiques », a-t-elle dit dans le Quotidien de samedi.

La cadence infernale des explosions a pour but de réduire le temps nécessaire pour arracher à la terre le volume de roches demandé par le chantier de la route en mer. Mais tous ces tirs de mine auront des conséquences durables pour des centaines de milliers de Réunionnais. En effet, la route des Tamarins est en danger. « Le socle de la route va se fragiliser avec le temps. Cela peut prendre dix ou vingt ans, mais cela arrivera », déclare Antonia Cadet dans les colonnes du Quotidien.

Tous les Réunionnais pénalisés

Dans la campagne de presse qu'ils mènent sous la forme de communiqués signés « Les constructeurs », les partisans de la route en mer affirment que l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc est indispensable à la réalisation des digues de la route en mer. C'est le seul site qui dispose de roches suffisamment massive pour porter la structure, disent-ils.

Ils mettent donc la pression pour que la nouvelle enquête publique sur le projet de carrière dans l'Ouest qui vient de débiter aboutisse au résultat qu'ils souhaitent. Il s'avère que pour exploiter la carrière, il sera nécessaire de procéder à de nombreuses explosions de part et d'autre de la route des Tamarins. Le principal axe de l'aménagement du territoire de La Réunion sera donc fragilisé. La Réunion prendra donc le risque de revenir plus de 10 ans en arrière, quand la route des Tamarins n'existait pas. Pour avoir une idée de la catastrophe, il suffit de constater les embouteillages provoqués par la décision de la Région de fermer la route des Tamarins un dimanche par an pour les besoins d'une opération de communication. Le coût de la route en mer ne cesse donc de s'alourdir. Pour réaliser une opération de prestige de 12 kilomètres intitulée NRL, ce seront tous les Réunionnais qui seront pénalisés. Il est donc grand temps de revenir à la raison et de stopper ce projet inutile et coûteux.

M.M.

Édito

La crise des réfugiés doit renforcer la solidarité

Cette semaine, de nombreux chefs d'État et de gouvernement sont attendus à l'ONU pour l'Assemblée générale des Nations Unies à partir de mardi. Aujourd'hui, à la veille de cette rencontre de haut niveau, l'ONU organise le Sommet des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants. Le monde connaît en effet sa plus grande crise dans ce domaine depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

L'ONU dénombre 244 millions de migrants dans le monde. Plus de 65 millions de personnes sont déplacées de force, dont la moitié sont des enfants, et 86 % d'entre eux ont trouvé refuge dans des pays en développement. Selon le Secrétaire général de l'ONU, les solutions de réinstallation offertes aux déplacés sont bien trop limitées. En 2015, on a dénombré près d'un million de personnes en attente de réinstallation. Seules un peu plus de 100.000 d'entre elles ont vu leur demande satisfaite.

« Si les choses sont faites intelligemment, les réfugiés et les migrants peuvent devenir des atouts, pour leur pays adoptif comme pour leur patrie d'origine. C'est un fait avéré et un point positif qu'il ne faudra pas perdre de vue lors des débats », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui poursuit : « Nous sommes tous, et je dis bien tous, sur le même bateau. En attisant les peurs, en accablant 'les autres', en stigmatisant les minorités, nous allons droit au naufrage collectif (...) les dirigeants avisés l'ont compris, nous devons au contraire nous efforcer de sauver tout le monde, de tirer le

meilleur parti des efforts de chacun et de diriger notre navire vers une destination commune : un avenir de possibilités, pour tous, dans la dignité ».

Le changement climatique est aujourd'hui à l'origine de grandes catastrophes, comme la sécheresse qui sévit à Madagascar et qui menace de famine plus d'un million de personnes. Mais il amènera des migrations encore plus importantes qu'aujourd'hui. Des millions de personnes devront émigrer car elles ne pourront plus vivre sur leurs terres à cause de la montée des eaux, ou de la sécheresse. La solution ne se trouvera pas dans la construction de barrières.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

José Graziano da Silva appelle à une large et urgente mobilisation

La FAO craint la famine à Madagascar

Un article signé du directeur de la FAO et intitulé « Madagascar : Nous pouvons éviter la famine si nous prenons des mesures préventives », montre que la crise alimentaire causée par le changement climatique est prise très au sérieux par les plus hautes instances internationales.

Ces derniers mois, de nombreuses régions ont été durement touchées par le phénomène El Niño, ses effets continuent d'ailleurs de faire peser une menace sur les moyens d'existence agricoles à travers le monde. La Corne de l'Afrique, l'Afrique australe, le Couloir sec d'Amérique centrale, les îles des Caraïbes, l'Asie du sud-est et les îles du Pacifique figurent parmi les régions les plus affectées.

Selon les scientifiques, il existe une forte probabilité pour que survienne le phénomène inverse, La Niña. Cela pourrait augmenter les chances d'avoir des précipitations supérieures à la moyenne ainsi que des inondations dans les zones affectées par la sécheresse engendrée par El Niño.

Cyclones et sécheresse

Pour Madagascar, La Niña pourrait avoir de sérieuses conséquences, comme celle d'une hausse de l'intensité des cyclones et des tempêtes tropicales, qui aurait pour effet d'aggraver l'insécurité alimentaire chez les populations rurales du pays dont la capacité à faire face aux chocs climatiques est déjà fragile.

Madagascar détient le potentiel pour devenir le grenier des petits Etats insulaires en développement dans l'Océan indien. Le pays fait pourtant partie des 20 nations les plus vulnérables au changement climatique – en Afrique, il se place à la quatrième place en termes de récurrence des cyclones et des tempêtes tropicales.

Baisse des rendements de 95 %

La campagne agricole 2015-2016 dans le sud de Madagascar a été caractérisée par une chute vertigineuse de sa production agricole en raison d'une grave sécheresse. Cette année surtout, la production de maïs et celle de manioc ont baissé de 95 pour cent par rapport à leur moyenne des cinq dernières années. L'année dernière, elle était supérieure à 80 pour cent. Les ménages vulnérables, dont le pouvoir d'achat déjà faible est mis à mal par des prix relativement élevés, ont dû adopter de multiples stratégies de survie, surtout dans les sept régions du sud de Madagascar.

Plus d'1,4 million de personnes concernées

Selon les estimations actuellement disponibles, en septembre 2016, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans le sud de Madagascar dépasse les 1,4 million. 600 000 d'entre eux sont considérés comme étant en situation de grave insécurité alimentaire, ce qui selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) les place au niveau des dernières étapes précédant le stade de famine. Ils ont besoin d'une aide d'urgence : les personnes souffrant de la faim ne peuvent se permettre d'attendre.

Ces dernières années, la communauté internationale s'est surtout intéressée à l'impact dramatique des conflits sur la sécurité alimentaire. La FAO a mis en lumière le cas de plusieurs pays tels que le Soudan du sud, le Yémen, la Syrie et de régions telles que celles du Lac Tchad où des millions de personnes sont confrontées à une situation de grave insécurité alimentaire. Néanmoins, cela ne devrait pas nous empêcher de prêter attention à d'autres crises, celles qui ne capturent pas l'attention des médias.

Eviter des centaines de milliers de morts

La communauté internationale est invitée à intervenir afin d'empêcher que ne se répète à Madagascar la situation vécue par la Somalie en 2011, où 200 000 personnes sont mortes de faim à défaut d'une réaction rapide.

La Somalie nous a appris une leçon essentielle : si nous donnons de l'argent aux populations, elles se procureront de la nourriture. C'est cela la stratégie Faim Zéro : faciliter l'accès aux fonds afin de relancer la production locale et les marchés locaux. Puis distribuer des semences pour qu'ils puissent replanter. En résumé, promouvoir le développement local.

Les interventions d'urgence proposent une solution à court terme et doivent être mises en œuvre immédiatement après le choc afin d'assister les ménages vulnérables. Ces actions ont besoin d'être complétées par des interventions à moyen terme destinées à renforcer la résilience des communautés rurales pour que ces dernières soient capables de mieux faire face aux futurs chocs, de surmonter la pauvreté chronique et de garantir leurs moyens d'existence.

L'approche Faim Zéro inclut des transferts d'argent dans le cadre de mesures d'urgence de protection sociale qui permettent aux populations d'accéder à la

nourriture. De plus, les petits exploitants agricoles doivent être épaulés dans le cadre de la préparation de leur prochaine campagne de semis avec notamment la fourniture de semences, d'engrais, d'outils, de matériel d'irrigation et d'autres intrants tout en les aidant à stocker l'eau destinée à la consommation humaine et animale, capitalisant ainsi sur la saison pluvieuse qui devrait, nous l'espérons, bientôt commencer à Madagascar.

« Nous devons agir immédiatement »

Lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire d'Istanbul, nous avons tous reconnu que mettre un terme à la pauvreté, la faim et la malnutrition devait devenir la base d'un nouveau contrat social dans lequel personne n'est laissé pour compte. Nous avons une deuxième chance. C'est l'essence même des Objectifs de développement durable, indispensable afin de résoudre la crise humanitaire mondiale.

Nous devons agir immédiatement car les effets de La Niña pourrait se faire sentir dès octobre, il existe à présent une probabilité de l'ordre de 55 à 17 % pour

que survienne le phénomène La Niña. Des milliers de populations vulnérables dans le sud de Madagascar ne peuvent se permettre d'attendre, elles tenteront de survivre en commençant par migrer vers d'autres régions et ne pas intervenir reviendrait à empirer la situation.

Nous avons besoin de deux choses de manière urgente pour le moment : de la volonté politique pour prendre des décisions, du soutien de la communauté internationale et d'une mobilisation des ressources. Les partenaires que j'ai rencontrés lors de ma visite à Madagascar début septembre ont confirmé qu'il s'agissait de la bonne marche à suivre. Notre message est le suivant : nous devons prêter attention à ce qui se passe à Madagascar. Il s'agit d'une démocratie fragile qui a besoin de l'aide de la communauté internationale. Nous devons agir vite.

José Graziano da Silva
Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Conférence d'André Oraison jeudi à 18 heures à l'Université à Saint-Denis

La Commission de l'océan Indien : l'antichambre de l'Indianocéanie

Une conférence du Professeur André Oraison est prévue jeudi à Saint-Denis, à l'amphithéâtre Élie de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de La Réunion le jeudi 22 septembre 2016, à 18 heures. Elle sera suivie d'un débat auquel devrait participer le nouveau Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, cette conférence a pour titre : "La Commission de l'océan Indien : l'antichambre de l'Indianocéanie". Voici sa présentation :

La Commission de l'océan Indien (COI) qui regroupe cinq États membres - Comores, France, Madagascar, Maurice, Seychelles - demeure encore pour le grand public un concept flou. Cette institution du bassin sud-ouest de l'océan Indien - l'Indianocéanie - est loin d'avoir comblé tous les espoirs que ses créateurs avaient placés en elle en signant à Victoria, le 10 janvier 1984, l'Accord général de coopération.

Créée pour contribuer à la prospérité des États membres, la COI reste encore empêtrée dans des difficultés qui sont davantage d'ordre politique, diplomatique et juridique qu'économique, technique et culturel. Elle manque souvent de visibilité au niveau de ses programmes qui sont trop dispersés et, pour la plupart, éphémères. Ses résultats sont encore rares et modestes. Les échanges commerciaux inter-îles restent faibles.

Faut-il alors douter de l'avenir de la solidarité régionale dans l'Indianocéanie ? Existe-t-il une réelle volonté d'agir en commun chez les dirigeants des États membres ? Mais sur un autre versant, peut-on vraiment faire le bilan de la COI alors même que d'importants travaux de soubassement sont en cours depuis 2012 ? Une réponse négative est donnée par la plupart des experts qui insistent sur la nécessité d'un développement de la coopération régionale dans la zone sud-ouest de l'océan Indien. Les responsables des pays de cette région sont condamnés à poursuivre leur coopération au service d'une Indianocéanie toujours plus intégrée, solidaire et prospère.

Dès lors, ne serait-il pas judicieux d'envisager, avec Reynolds Michel, « la création d'une citoyenneté indianocéanique, une citoyenneté commune aux ressortissants de nos États insulaires, comme premier pas dans ce processus d'intégration communautaire ? ». Faut-il enfin souligner que la disparition de la COI serait préjudiciable à l'ensemble des pays membres de l'institution régionale et d'abord à La Réunion, en sa double qualité de région monodépartementale française des Mascareignes et de région ultrapériphérique de l'Union européenne.

Oté

Wati-Watia dann park nasyonal lé o !

Kosa la spasé dann park lé o ? Mi pans sa sé in sogré rant dé-troi pèrsone, rant dé-troi konplotèr. Moin pèrsonèl, mi frékant pa d'moun la ote, donk mi koné pa, ni do pré, ni do loin sak l'a vréman été éspasé... Dann sète afèr ou i antann in dépitè ranplasan apré « félisite » lo madam pou lo travaye fè. Félisite ? Pou kosa li pran ali don so éro bann rézo sosyo. Na in sèl k'i pé félisité sansa pa félisité, dann in ka konmsa, sé lo pèp La Rényon. Pou lo rèst, pou bann z'aktèr lo ta, sé bate la lang pou pa di arien. Sé bate la mèr pou ramas l'ékime.

Kosa lo pèp rényoné i pans ? Sa nou va oir avèk lo tan. Soi lo madam la bien travaye pou lo péi, soi li la pa bien travaye pou lo péi. Soi li l'avé lo moiyn son z'anbisyon, soi li lé anpèshé. Soi li l'avé in vizyon soi li l'avé poin. Si èl na kouraj, sé èl k'i doi dir anou. Mi souvien in modékri Geoffroy Legros dsi lo park nasyonal dann « 7 lam la mèr ». Son tit : « For avèk bann fèb, fèb avèk bann for ». Alor lé konmsa, lé pa konmsa ? La Rényon i rogard é èl i atann lo bon répons é lo répons vré.

Astèr, in pé i di anou, sé in rényonèz é sa sa lé sakré, i pé pa touch son post travaye konmsa par in sinp sms. Mi pans pa i fo touzour rézone konmsa. Sansa, i fo rézone konmsa osi kant la pèrsone lé kominis é k'èl nana lé kapasité k'i konvien pou bien fè son boulo. Pars moin la romarké kan sé in kominis i domann in travaye, kan li réponn bann z'antrotien pou ète anboshé, mèm si li prezant in bon dosyé, mèm si la fine donna li lo post, i anvoye ali baladé é pèrsone i di pa arien. Sa i fè pa lo gro titr lé dé zournal la droit. Pou anshévé kisa k'i fè lo kriyèr d'nuite. Kisa k'i mont lo kabal ? Kisa k'i konplote ? Sé bann rényoné zot mèm.

M'a rovni la dsi san tardé, mé moin na dé mo pou dir dsi La minis Ségolène Royal ? Pou moin èl i fè parti in gouvèrnman néokolonyal é bien antandi èl osi èl lé néokolonyal. L'èr-la, lo droi dé pèp ? Shifonn papyé pou èl sof si sé lo droi bann pèp l'oksidan. Mé sa, ni koné, sé pou sa moin sar pa pli long ké sa zordi.

Justin

« Prann in moun pou in mang a-tèr » - In kozman po la rout

Nana mang anlèr lo pyé é nana mang la fine tonm atèr. Sak dsi lo pyé, li na ankor in karyèr dovan li : kisoï k'i manz ali an rogaye ! Kisoï k'i manz ali an jone pou salad ! Kisoï k'i manz ali an mang mir ! Li na la plas pou grosi, pou joni, pou miri avèk son tan. Mé in mang la fine tonm a-tèr ? Dizon son karyèr lé fini. I rès ali arienk pou koulé, pou noirsi, pou sésé. An plis koméla nana la maladi lo ra é lé pa konm lontan, si na in bout bon dsi, ou téi sèrv san pran prékosyon lo promyé goutèr-utilizatèr. Koméla non. Donk, in mang a-tèr, son karyèr lé fini : li lé tousèl, san famiy, san z'ami, olèrk ète dsi pyé d'boï an parmi kamarad, olèrk réspir l'èr in pé pli pir é balans dan la briz dousman dousman l'éte sansa l'ivèr. Astèr si ou i pran in moun pou sa, i pran pa li pou granshoz é li pé pa z'ète kontann sa. Sof ké dé foi ou i kroi sa, alé oir la pa vré. Na dé foi ou i kont pou kékshoz pou kélk'in... Kansréti dann kèr in zézèr inkoni mèm, konm di mon dalon, mon frèr Axel Gauvin, dann kèr in zézèr n'inport ékèl koulèr. Alé, ni artrouv pli d'van.